



# Modèle Exemple des comptes définitifs de liquidation - Bilan de liquidation

Par **Yalo**, le **06/02/2023** à **00:21**

Bonsoir à tous.

Nous souhaitons fermer notre SAS et il nous est demandé pour cela de fournir au GREFFE un "Exemple des comptes définitifs de liquidation - Bilan de liquidation"..... Quelqu'un aurait il un modèle sous la main car nous n'avons plus budget pour faire appel à un expert comptable et nous n'avons qu'une vingtaine d'écritures.

D'avance merci pour votre soutien

Par **Marck.ESP**, le **06/02/2023** à **07:07**

Bonjour et bienvenue,

La comptabilité n'est pas la spécialité d'un forum juridique, mais pour info, si vous utilisez ces mots clés sur votre moteur de recherche, plusieurs résultats apparaissent, il vous restera à mettre à jour sur la base des comptes annuels établis à la clôture de chaque exercice comptable

Par **Yalo**, le **06/02/2023** à **08:21**

Bonjour,

Merci pour votre retour.

Je me disais que si une personne à déjà fait la clôture de sa SAS et a un modèle qui a été accepté par le Greffe....

Je dois fermer la SAS car je galère à vendre et je dois payer de mon argent perso, et là pour la fermer je suis bloqué car il me faut de l'argent pour toutes ces démarches administratives....donc un petit coup de pouce est le bienvenu car les institutions ne le sont d'aucune aide

Par **john12**, le **06/02/2023** à **09:16**

Bonjour,

Vous devez vous servir des imprimés de la liasse fiscale habituellement utilisée pour vos déclarations fiscales, compte tenu du régime fiscal de la SAS ([liasse fiscale 2033](#) si la société est au réel simplifié ou [liasse fiscale 2050](#) et suivants, si la société est au réel normal, ainsi que le [formulaire 2065 , pour les sociétés](#)

Pour rappel, le bilan de clôture de liquidation ne doit comprendre que les capitaux propres et la trésorerie éventuellement (les créances et les dettes envers les tiers ont dû être apurées).

Comme dit par Marck\_ESP, vous avez des exemples sur le net. Voyez notamment [l'article suivant](#) qui comporte un bilan après liquidation (avant partage éventuel, en présence d'un boni de liquidation).

Vous ne devriez pas avoir beaucoup de rubriques à servir sur les imprimés de bilan et du compte de résultat. Si des imprimés de la liasse n'ont pas besoin d'être servis, vous pouvez mentionner "néant".

Cordialement

Par **Yalo**, le **06/02/2023** à **09:40**

Excellent merci à vous